Écrit par Le guide Santé.org Mardi, 06 Novembre 2012 14:33 - Mis à jour Mardi, 06 Novembre 2012 14:37

Le guide **SANTÉ**.org

Au lendemain de l'accord trouvé entre les différentes parties sur les dépassements d'honoraires, Le Guide Santé.org s'interroge : pourquoi les Français n'ont-ils pas accès à un comparateur de tarifs pour calculer facilement leur reste à charge ?

Le Guide Santé.org est une plateforme d'information médico-sociale fondée en 2008 par deux médecins et spécialistes en gestion de données médicales, Stéphane Bach et Jean-Pascal Del Bano. Chaque année depuis 2010, Le Guide Santé publie un palmarès des établissements médicaux en France qui fait aujourd'hui autorité dans le milieu. Avec plus de 400 000 professionnels, 8 000 EHPAD et 2 800 établissements de santé recensés, l'annuaire en ligne du Guide Santé est l'un des plus complets dans l'Hexagone et attire plus d'un million d'internautes par mois.

Les tarifs des médecins, des données monopolisées par l'Assurance maladie

Depuis 2008, Stéphane Bach et Jean-Pascal Del Bano ont conçu de nombreux outils pour perfectionner l'offre du Guide Santé. Mais c'est au moment de développer Simulhospit, leur outil gratuit de calcul des restes à charge pour les patients, que les deux praticiens se sont heurtés à un obstacle majeur : l'Assurance Maladie, qui possède toutes les informations tarifaires des médecins, a refusé de leur communiquer cette liste d'honoraires, alors même qu'il s'agit de données publiques.

"Cette réponse nous a beaucoup surpris, raconte Stéphane Bach. Selon l'Assurance Maladie, pour obtenir ces informations nous sommes obligés de demander leur accord à chaque médecin référencé. Ils sont plus de 208 000 en France! Ces tarifs sont bien indiqués sur le site de l'Assurance Maladie, alors pourquoi nous les refuser? Il y a un véritable monopole sur ces informations. L'Assurance Maladie ne joue pas son rôle de service public, elle détient des données qui devraient être facilement rendues accessibles au grand public sous une forme claire et lisible. C'est contraire à l'esprit européen de transparence! Nous ne sommes pas surpris que les patients aient l'impression d'être les « dindons de la farce » dans un système aussi clos où même les médecins n'ont pas la main sur l'information."

Un appel lancé à l'Assurance Maladie et à Marisol Touraine

Stéphane Bach et Jean-Pascal Del Bano lancent donc un appel à l'Assurance Maladie et à la Ministre des Affaires sociales et de la Santé, Marisol Touraine, et demandent que les organismes publics ne fassent pas obstacle à la diffusion à grande échelle d'informations sur les tarifs pratiqués par les médecins.

"Le bien-être du patient et sa confiance envers les professionnels de la santé sont directement

Écrit par Le guide Santé.org Mardi, 06 Novembre 2012 14:33 - Mis à jour Mardi, 06 Novembre 2012 14:37

liés à la qualité des informations auxquelles il a accès pour comprendre la nature d'une opération, connaître le fonctionnement d'un établissement ou anticiper le montant de ses frais, explique Jean-Pascal Del Bano. Nous nous rendons bien compte, sur notre portail du Guide Santé, que la grande majorité des médecins souhaite de meilleures conditions d'information médicale et une meilleure communication avec les patients. Par exemple, contrairement à ce que l'on pourrait penser, les dépassements d'honoraires ne sont pas monnaie courante en France. Mais pour le démontrer, encore faudrait-il avoir accès aux chiffres détenus par l'Assurance Maladie! Il y a un voile opaque sur ce sujet... et c'est d'autant plus regrettable que les médecins eux-mêmes sont ouverts au dialogue."